

Taluyers

Bulletin municipal

infos

taluyers.fr

n° 86 - Janvier 2015



Sommaire

Elections départementales
22 et 29 mars 2015

Edito et Conseils municipaux 3

Commissions 11

Associations 25

Copamo 40

Taluyers tout simplement 42

Infos pratiques 50

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite une année 2015
Pleine de réussites et de bonheurs.*

Direction de la Publication

Pascal Outrebon

Responsable de la Rédaction

*Sylvie Roman Clavelloux
avec l'aide des Commissions et Associations*

Comité de lecture

*La Commission Animation et Communication,
les bénévoles correcteurs et Christine*

Création et impression

FBW Impressions 69440 TALUYERS



Imprimé sur papier PEFC



Prochain numéro à paraître en Mai 2015.
Transmission de vos articles début Avril 2015



Une bonne année 2015 ?... Les communes sont inquiètes

Nous espérons tous une bonne année 2015 pour notre pays et nos concitoyens.

Les évolutions qui interviennent actuellement dans le contexte institutionnel sont nombreuses avec, notamment :

- la réduction du nombre de régions
- la création de la métropole lyonnaise qui modifie les contours du nouveau département du Rhône.

En effet, au 1er Janvier 2015, la métropole dispose de l'ensemble des compétences d'un département sur son territoire.

En conséquence, la carte des cantons du nouveau Rhône (plus rural) est grandement modifiée, et les Français éliront leurs conseillers départementaux en Mars 2015.

Nous espérons que le nouveau Rhône ainsi constitué poursuivra son partenariat et son soutien aux projets des communes.

Il avait, jusqu'alors, toujours été à nos côtés pour soutenir nos projets d'aménagement locaux.

Par ailleurs, la question fondamentale est aujourd'hui de savoir si nous aurons les moyens à l'avenir d'assurer nos missions.

La volonté des pouvoirs publics est clairement celle d'affaiblir les communes et d'entraîner leur dissolution dans de grands ensembles et ce serait ainsi aller vers la suppression du premier échelon de proximité et de citoyenneté.

Or la commune a prouvé sa capacité à s'adapter et à évoluer. Dans une société inquiète pour son avenir, repliée sur elle-même et défiant vis-à-vis du personnel politique, les Mairies constituent des points de repères importants pour les habitants, notamment les plus fragiles, et assurent une fonction de proximité et de cohésion sociale indispensable.

Je mets en garde les pouvoirs publics contre cette vision dogmatique qui considère comme un progrès d'éloigner les concitoyens de leur collectivité de proximité.

Nier ce fait c'est prendre le risque de l'impuissance publique. Si l'argument principal est de faire des économies d'échelle, il est souvent fallacieux.

A la taille de Taluyers par exemple, chaque agent a une mission précise, complète, indispensable, contrôlable (école, cantine, garderie périscolaire, entretien de locaux et des espaces verts, poste, police municipale, bibliothèque, administration...).

En est-il de même dans les grosses collectivités, les départements, les régions ?

L'expérience montre et la Cour des Comptes le confirme, que l'on administre bien que de près, sous le contrôle des élus et des concitoyens. Plus on s'en éloigne, plus la rigueur se dissipe.

Enfin, on aimerait que l'Etat soit exemplaire : entrer dans n'importe quel ministère parisien montre combien on est loin de la rigueur.

La réduction importante des aides de l'Etat aux communes aura pour premier impact la chute des investissements des collectivités qui jouaient un rôle important dans l'économie locale et régionale.

Pour Taluyers, nos investissements importants ont été réalisés, c'est heureux car le contexte qui nous est annoncé ne sera plus aussi propice.

Notre priorité sera cette année de continuer à contenir nos dépenses de fonctionnement même si cela est difficile (nouvelles normes, accessibilité, augmentation du coût des fluides, des salaires, réformes à appliquer...).

En investissement, nous travaillons avec cette nouvelle équipe sur trois axes essentiels qui seront nos lignes directrices pour les années qui viennent :

- le cadre de vie (propreté, espaces verts...)
- la circulation, la sécurisation des piétons, les modes doux.
- l'isolation des locaux et la baisse de nos consommations et coûts énergétiques.

Pour certaines dépenses de fonctionnement et certains investissements en matériels, par exemple, nous réfléchissons, à certaines mutualisations avec nos communes voisines pour constituer des groupements d'achats permettant des négociations et de meilleurs prix.

Nous espérons que toutes ces mesures de bonnes pratiques permettront de maintenir le niveau de service dans la proximité et la réactivité.

L'objectif étant de faire aussi bien peut être avec moins et de ne pas toucher le levier fiscal local ; les Français ont besoin de souffler sur ce point.

Ainsi les taux d'imposition des ménages pour la part communale resteront inchangés à Taluyers en 2015.

Toute l'équipe municipale, tous nos agents à votre service et au service de la commune, se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

Le Maire
Pascal OUTREBON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 8 septembre 2014

• Agencement intérieur des locaux commerciaux

La commune est devenue propriétaire de locaux commerciaux, livrés neufs, au rez-de-chaussée d'un immeuble situé Place de la Bascule.

Afin de permettre l'installation d'un futur professionnel dans le local situé Montée de l'Eglise et de l'Agence Postale communale dans l'autre local, il ne reste plus que l'agencement intérieur des deux locaux à réaliser.

Après consultation, il ressort que l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse est la suivante :

Société « Le Prieuré », 32 chemin du Combard - 69530 ORLIENAS

Local commercial n°1	36 576,44 € HT
Local n°2 (Agence postale)	18 216,00 € HT

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché d'agencement intérieur des locaux commerciaux à l'entreprise ci-dessus désignée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché d'agencement intérieur des deux locaux commerciaux à l'entreprise et aux montants susmentionnés;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché.

• Mise à jour du règlement intérieur du service périscolaire

Par délibération en date du 7 juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé les modalités d'organisation du service périscolaire ainsi que le règlement intérieur.

Après plusieurs jours de fonctionnement, il s'avère nécessaire d'ajuster le règlement pour faciliter l'organisation du service, notamment s'agissant des modalités d'inscription et d'annulation au service.

La Garderie Périscolaire de TALUYERS accueille les enfants de 4 ans révolus ou de moyenne section jusqu'au CM2.

Les tarifs sont les suivants :

Tarifs 2014 / 2015	QF < à 650	Entre 650 et 1220	> à 1220
De 15h45 à 16h30	0,8 €	0,9 €	1 €
La ½ heure à compter de 16h30	1,35€	1,55€	1,75€

L'accueil se fait le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 15h45 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nous vous rappelons que les portes ferment à 18h30.

Le mercredi, la Garderie Périscolaire accueille de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

Le matin, l'accueil se fait dans les locaux de l'école élémentaire, salle de la Garderie Périscolaire.

Le soir, les enfants doivent être récupérés dans différents lieux selon leurs âges.

En cas de maladie de l'enfant, le temps de garde ne sera pas facturé si le service a été informé dans la journée et si un justificatif écrit est fourni.

Il est possible d'annuler occasionnellement une garde à condition d'en informer la coordinatrice périscolaire le jour scolaire précédent, avant 9h00 (téléphone ou mail). Les absences non signalées seront facturées.

Monsieur le Maire rappelle que ces modifications dans les modalités de réservation ou d'annulation au périscolaire permettent de se caler sur le fonctionnement de la cantine. Il sera nécessaire de faire une communication aux parents pour qu'ils soient informés de ces changements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur du service de garderie périscolaire à compter du 1er octobre 2014.

• Convention de partenariat et de fonctionnement pour la mise en réseau des bibliothèques du Pays Mornantais

Vu la délibération n°077/12 du Conseil Communautaire du 18 décembre 2012 approuvant la poursuite de l'instruction technique et politique d'un schéma de lecture publique intercommunal via la mise en réseau informatique des bibliothèques,

Vu la délibération n°069/13 du Conseil Communautaire du 12 novembre 2013, approuvant la prise en charge pleine et entière du projet de mise en réseau informatique des bibliothèques du Pays Mornantais par la Communauté de Communes (investissement-fonctionnement),

Considérant que pour poursuivre l'instruction de ce projet et permettre sa finalisation, il est nécessaire d'acter le partenariat

entre les communes participantes et la Communauté de Communes du Pays Mornantais via la signature d'une convention définissant les modalités pratiques de cette mise en réseau informatique (obligation des parties, équipement informatique nécessaire fourni par les communes, fonctionnement du réseau et rôle du bibliothécaire-réseau assuré par la Communauté de Communes), étant précisé que la mise en place du réseau n'entraînera aucune charge financière supplémentaire pour les communes.

Monsieur le Maire précise que plus de 80 000 ouvrages sont disponibles dans l'ensemble des bibliothèques de la COPAMO. Chaque concitoyen pourra désormais accéder à tous ces ouvrages par le biais de cette mise en réseau et de ce logiciel commun. La seule contribution des communes est d'avoir un matériel informatique performant. La mise en réseau totale prendra deux ans environ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise en place du partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Mornantais via la signature d'une convention définissant les modalités pratiques et techniques de cette mise en réseau informatique des bibliothèques,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes pièces afférentes à la mise en place du dispositif.

• Avis du Conseil Municipal sur le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation du Garon

Le dossier de présentation du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondations (PPRNI) du Garon est soumis à consultation et à enquête publique.

Le PPRNI a été approuvé le 28 juin 2007 sur 6 communes situées à l'aval du Bassin Versant du Garon. Le nouveau PPRNI doit désormais tenir compte de l'ensemble des 27 communes du Bassin Versant.

Cette étude a conduit à prendre en compte la problématique du ruissellement et l'encadrement de l'urbanisation sur l'ensemble des zones inondables et pas uniquement sur les

zones urbaines. Ceci afin de préserver les champs d'expansion des crues et de ne pas augmenter les débits à l'aval.

Le PPRNI doit être annexé au PLU dans un délai de 3 mois à compter de son approbation.

Le classement des terrains des communes se fait selon 5 zones : de la zone rouge à la zone blanche.

Taluyers est uniquement concerné par le Broulon, situé dans la plaine de Berthoud, en bordure des communes de Chassagny et Saint Laurent d'Agnay.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable au projet de Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation du Garon.

• Déclarations d'Intention d'Aliéner

Les DIA présentées ne font pas l'objet de préemption.

• Décisions prises sur délégation

- Travaux relatifs aux travaux de sécurité et de marquage : 12 325,28 € HT - ASUR - ZA les Platières 69440 MORNANT.
- Acquisition du mobilier (6 tables et 24 chaises) pour la cantine : 2 230,96 € HT - l'entreprise MANUTAN COLLECTIVITES
- Acquisition d'une armoire inox pour la cuisine de la cantine : 889,00 € HT - COMODIS - 4 rue de l'Arsenal 69200 VENISSIEUX
- Motorisation électrique des volets roulants, salle des Barbelous : 2 903,92 € HT - STORES DE FRANCE - 81 rue des Carrières 69440 TALUYERS
- Nivellement et compactage du fond de forme du chemin des Perrières : 1 914,00 € HT - CARLE TP - 521, route des Fontaines 69440 TALUYERS
- Gravillonnage bicouche sur le chemin des Perrières : 2 025,00 € HT - MGB - ZI des Platières 69440 MORNANT

Tour de table

Marc MIOTTO

Pour les travaux de marquage et de sécurité, la priorité a été donnée sur l'environnement de l'école et le centre-village avec l'objectif de partir avec de la résine à froid, plus résistante, notamment sur le marquage transversal. Les aménagements de sécurité ont été listés et un suivi annuel sera effectué afin de programmer les travaux nécessaires.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une troisième réunion sur le zonage est prévue mardi 9 septembre. Le 2 octobre à 20h00, se déroulera une réunion publique. Selon les évolutions de la loi ALUR, la réglementation pourrait être durcie sur les zones naturelles et agricoles.

Sylvie ROMAN CLAVELLOUX

Des remerciements sont adressés aux élus pour leur participation au Forum des Associations.

Pour le site Internet, la réunion du groupe de travail est prévue le 20 septembre à 11h00. Actuellement, le site taluyers.fr n'est plus actif car il n'y a plus d'hébergeur, c'est pourquoi il faut aller assez vite.

S'agissant du Taluyers Infos, les articles ont bien été reçus dans les temps, le BAT n°1 sera à relire.



Bruno SICARD

Une formation en budget communal et urbanisme, fort intéressante, a été suivie à Mornant par 3 élus de Taluyers. Le support sera envoyé par mail à chaque élu.

Jean-Pierre MARCONNET

Un groupe de travail sur le SITOM s'est réuni à la COPAMO. Il a chargé les élus de réfléchir à ce qui peut être fait à l'avenir au niveau du ramassage des déchets. Cela pourrait être abordé lors d'une prochaine commission générale.

Loïc TAMISIER

Bilan de la campagne « Canicule » : par rapport aux courriers envoyés, deux personnes se sont manifestées pour être inscrites sur le registre.

Charles JULLIAN

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, rendez-vous est donné le 20 septembre à 14h30 sur le parking du Prieuré pour la visite du Marais de Morlin.

Sylvie ROMAN CLAVELLOUX précise que Taluyers a été choisi par la COPAMO pour les journées du Patrimoine,

que l'organisation est confiée à l'Office de Tourisme, en collaboration avec les associations de Taluyers, la mairie et le propriétaire du Prieuré.

Odile BRACHET

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec peu de changements en élémentaire. A noter un changement de directrice à l'école maternelle.

Pour le restaurant scolaire, l'équipe est au complet et profite des nouveaux aménagements de la cuisine et du réfectoire agrandi.

Les activités dans le cadre des rythmes scolaires s'installent progressivement. Le forum a permis de ramener des informations supplémentaires aux parents. Sept activités peuvent être proposées aux enfants et ces activités sont quasiment pleines.

La garderie périscolaire fonctionne désormais sous l'autorité de la commune. C'est le plus complexe à gérer et les premiers jours de fonctionnement ont montré de nécessaires ajustements en matière d'organisation.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 13 octobre 2014

• Modification du tableau des effectifs

La municipalisation du service périscolaire a nécessité le recrutement de six animateurs afin d'assurer l'encadrement des enfants dans de bonnes conditions.

Parmi ces six animateurs, deux sont des agents travaillant déjà au sein de la mairie et pour lesquels une augmentation du temps de travail est nécessaire.

Cette augmentation étant supérieure à 10 % de leur temps de travail initial, un avis du Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de Gestion du Rhône est nécessaire. Celui-ci a rendu un avis favorable pour les deux agents, au cours de sa séance du 16 septembre 2014.

Par conséquent, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- L'emploi d'Adjoint technique de 2ème classe, correspondant au ménage de la Maison des Associations, au service du restaurant scolaire et à l'animation du service périscolaire, passe de 15h45 à 29h hebdomadaires.

- L'emploi d'Adjoint technique de 2ème classe, correspondant au service du restaurant scolaire, au ménage des salles de classe et à l'animation du service périscolaire, passe de 20h00 à 22h30 hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs telles que décrites ci-dessus.

• Mise à jour du règlement pour l'attribution du passeport ETAPE

Par délibération en date du 7 juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un passeport ETAPE (Encouragement

Talusien aux Activités PériEducatives) qui permet une aide financière aux familles qui inscrivent leurs enfants auprès des associations ou des structures locales, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Il est proposé d'élargir le dispositif aux enfants non domiciliés sur Taluyers mais scolarisés au groupe scolaire Le Courlis Cendré, sur la base d'un forfait de 50 €, par activité, par an et par enfant, dans la mesure où celui-ci n'est pas plus intéressant que la taux de 60% ou 40 %, et conditionné au versement du fond d'amorçage de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVE la mise à jour des règles d'attribution du passeport ETAPE.

• Taxe d'Aménagement – Fixation du taux et des exonérations facultatives

La loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 prévoit la suppression des taxes et participations existantes, et l'instauration, en remplacement, de la taxe d'aménagement.

La taxe d'aménagement, applicable au 1er mars 2012, remplace notamment la taxe locale d'équipement (TLE).

Par délibération du 21 novembre 2011, le Conseil Municipal a d'une part instauré la taxe d'aménagement à un taux de 5% et d'autre part a décidé d'exonérer totalement les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m². Cette délibération est valable 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Par délibération du 12 novembre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le passage du taux de cette taxe d'aménagement de 5% à 4 % et a étendu les exonérations facultatives à celle concernant les 50 % de la surface de la résidence principale acquise avec un PTZ+ (prêt à taux zéro renforcé).

Enfin par délibération du 24 février 2014, le Conseil Municipal a approuvé l'exonération des abris de jardin, soumis à déclaration préalable, de la Taxe d'Aménagement.

Il convient par conséquent de délibérer afin de maintenir cette taxe qui s'applique aux opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumis à un régime d'autorisation, sous réserve des exonérations.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement au taux de 4 %
- DECIDE d'exonérer en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme :

- Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas d'intérêt prévu à l'article L31-10-1 du code de la construction et de l'habitat (logements financés avec un PTZ +),
- Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés,
- Les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

La présente délibération est reconductible d'année en année sauf renonciation expresse.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

• Recours à la centrale d'achat public UGAP (Union des Groupements d'Achat Public) pour les besoins de la commune en Gaz Naturel

La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation emporte la suppression des Tarifs Réglementés de Vente de gaz naturel.

Après plus de 60 ans de monopole, les personnes publiques sont tenues de s'adapter rapidement à un nouveau modèle de fonctionnement où elles doivent mettre en concurrence leur approvisionnement d'énergie.

Afin d'accompagner les personnes publiques, ainsi confrontées à un calendrier contraint et à un sujet complexe, le SYDER propose à ses collectivités adhérentes ayant des besoins en gaz pour ses bâtiments, de se rapprocher de l'UGAP qui a mis en œuvre un dispositif d'achat groupé de gaz naturel.

Un premier appel d'offres a été publié en avril 2014, rassemblant près de 1 800 personnes publiques et 4,4 milliards de kWh.

Vu la directive européenne n°2003/55/CE du 26 juin 2003 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu la loi n°2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics, et notamment ses articles 9 et 31,

Considérant, qu'aux termes de l'article 31 du Code des marchés publics, le recours à l'UGAP, centrale d'achat, exonère la commune de Taluyers de toute procédure de publicité et de mise en concurrence,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Taluyers de rejoindre, pour ses besoins propres, le dispositif d'achat groupé de fourniture et d'acheminement de Gaz Naturel proposé par l'UGAP, établissement public sous tutelle de l'Etat,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le recours à l'UGAP pour l'achat de Gaz Naturel et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.



Commissions

Don du sang : une première collecte satisfaisante

Trois ans après la dernière collecte, le don du sang est de retour sur notre commune. Dorénavant c'est dans la salle Les Passerelles que se déroulent les prélèvements.

Vingt-neuf donateurs ont répondu présents, ce qui pour une reprise est encourageant et nous les en remercions. Bien sûr nous vous attendons plus nombreux pour les prochains rendez-vous. Les équipes ont beaucoup apprécié de travailler dans les nouveaux locaux et cela même si l'agencement réduit un peu les capacités en terme de couchettes - 6 au lieu de 9 - mais permet une meilleure confidentialité.

Vous pouvez dès 18 ans donner votre sang, et grâce à ce geste sauver des vies. Si vous souhaitez plus d'informations concernant le don, vous pouvez consulter le site de l'établissement français du sang www.donusang.net.

Loïc TAMISIER



La commune fête sa première centenaire

Monsieur le Maire et moi-même avons rendu visite à Georgette Grosburdet.

Madame Georgette Grosburdet, doyenne des Talusiens, vient de souffler ses 100 bougies.

Elle a eu la surprise de prendre son repas dans un décor aux couleurs de son bar reconstitué pour l'occasion par les équipes de la maison de retraite de Mornant lieu où elle réside depuis une quinzaine d'années. Ce bar, celui que les étudiants appelaient avec affection "Mado", elle l'a tenu pendant 30 ans rue du Plat à Lyon. Georgette est née à Gerland et est arrivée sur Taluyers au moment de sa retraite, à 70 ans. Elle est restée 15 ans sur notre commune avant de rejoindre l'établissement où elle séjourne actuellement.

Ses journées elle les occupe entre de la lecture, des promenades dans l'établissement et bien sûr du repos. Comme elle le dit elle-même : "Je ne suis pas trop toc pour une centenaire". Car ce qui est certain, c'est que "Mado" malgré une audition qui faiblit, a encore toute sa lucidité. Suffisamment pour regretter l'entourage de "ses" jeunes plutôt que certains semblables un peu aigris. Elle sait faire preuve de beaucoup d'humour.

Sa recette, elle nous l'a confiée : "Beaucoup de travail et toujours boire que du vin blanc !"

Voilà le secret de sa longévité.

Loïc TAMISIER



Georgette et sa fille

L'enquête de déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise sur votre territoire du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015

569 communes, 2,3 millions d'habitants, plus de 27 000 personnes interrogées...

Le SYTRAL (SYndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) lance du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015 avec 14 partenaires une vaste enquête sur les déplacements. Suite à un tirage au sort, plus de 27 000 personnes vont être sollicitées à partir du 7 octobre 2014. Vous en faites peut-être partie !

En offrant une photographie précise des déplacements réalisés par les habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise, cette enquête vise à mieux connaître les habitudes et besoins des déplacements des habitants mais aussi de connaître leurs envies, leurs besoins en matière de déplacements. Il s'agit de fournir aux institutions et organismes compétents un outil d'aide à la décision pour mettre en œuvre des politiques de transport au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise les plus justes possible.

Les habitants sélectionnés vont être sollicités soit en face à face, soit par téléphone, par 168 enquêteurs de la société AlyceSofreco. Lorsque l'un d'eux se présentera à vous, merci de bien vouloir lui assurer le meilleur accueil. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites et les fichiers constitués seront rendus anonymes, conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés ».

Les résultats de cette enquête seront connus à l'automne 2015.

A SAVOIR

Chaque enquêteur possède une carte professionnelle et une attestation que vous pouvez lui demander. Chaque mairie, gendarmerie ou commissariat est informé des modalités de cette enquête.

L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
sytral.fr

**7 OCT. 2014
7 AVR. 2015**

UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN

VOUS ALLEZ OÙ COMME ÇA ?

Commissions

Le brûlage à l'air libre est interdit !

Au-delà des troubles de voisinage, nuisances, odeurs ou fumées, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules, mais aussi de composés cancérigènes.

Un arrêté préfectoral en date de 20 Décembre 2013 précise l'application de cet arrêté à savoir :

- Il est interdit de procéder à l'incinération des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il concerne les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.
- Il ne concerne pas à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des végétaux coupés ou sur pieds à des fins agricoles (y compris filière viticole) ou forestière qui sont régis par un arrêté spécifique et qui prévoit des dérogations notamment à des fins sanitaires.
- La collecte en déchèterie à Mornant (carte disponible en Mairie), le compostage individuel et le broyage des végétaux sont donc les alternatives à mettre en œuvre.
- Devant la recrudescence de plaintes en Mairie et afin de lutter contre la pollution de l'air, en cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée sur la base de l'article 131-13 du nouveau code Pénal.



CÉRÉMONIE du 11 novembre 2014

En l'honneur de nos aïeux disparus, la classe de CM2 de M. Baylot a chanté les trois premiers couplets de La Marseillaise. C'est par ce type de travail mené en classe, par l'étude de certains faits historiques, que les enfants se constituent une mémoire collective commune autour des valeurs partagées de la Citoyenneté.

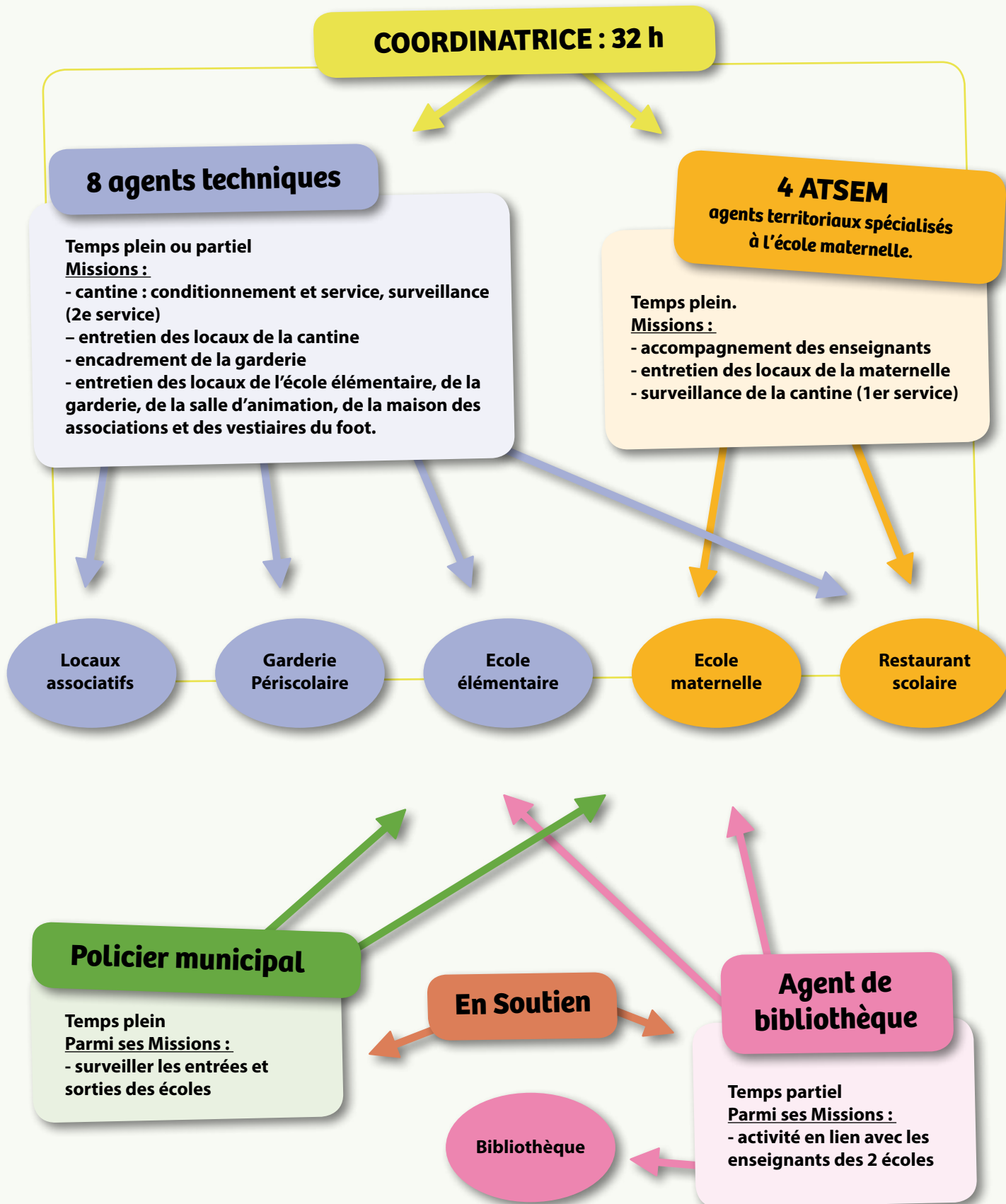
Connaître l'Histoire c'est mieux comprendre notre monde actuel et apprendre à vivre ensemble.

C'est ainsi que nous nous sommes tous réunis, concitoyens, enfants, pompiers, enseignants et élus pour un instant de mémoire, un moment solennel.

Séverine SICHE CHOL



Nos agents municipaux autour des écoles et de l'espace associatif



Déploiement de l'application « Stop cambriolages » dans le Rhône

Contexte général

Faisant face à une recrudescence des cambriolages (plus de 1200 cambriolages en 2013 pour une population de près de 600 000 habitants en zone gendarmerie), le groupement de gendarmerie du Rhône déploie l'application spécifique gendarmerie « stop cambriolages » qui a été créée en 2013 par le groupement de gendarmerie de l'Hérault.

Cette application complète les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie pour sensibiliser les particuliers et les commerçants et les aider à se prémunir contre les cambriolages.

- Développement du dispositif de participation citoyenne ;
- Organisation de réunions publiques d'information afin de sensibiliser la population et les commerçants sur les risques de cambriolages.
- Renforcement des opérations « tranquillité vacances » (OTV).

Une application qui alerte la population en temps réel

Le groupement de gendarmerie du Rhône propose une application gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen de rapprochement avec la population.

Les objectifs de cette application sont :

- Informer les particuliers en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages ;
- Soutenir les victimes de cambriolages en leur rappelant la conduite à tenir ;

- Faciliter l'inscription à « l'opération tranquillité vacances » ;
- Guider les utilisateurs dans la « recherche d'une brigade » ;
- Adresser les conseils de prévention aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur commerce. Les conseils déclinés au profit des commerçants sont adaptés à leur spécificité et aux contraintes auxquelles ils ont à faire face.

- Diffuser des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, de phénomènes ou de situations contre lesquels ils pourraient se prémunir. Ces alertes sont transmises sous formes de notification en mode « push ». Chaque utilisateur pourra désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie sur le département.

Cette application est utilisable intégralement par tous les utilisateurs de smartphones fonctionnant sous Android ou iOS(Apple), où qu'ils se trouvent et en temps réel.

Conception de l'application :

Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous format Android ou iOS, à l'image des applications d'ores et déjà disponibles. Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application répond à deux objectifs :

INFORMER LA POPULATION
ALERTER LA POPULATION



Renov' Décoration
Isolation Electricité

Isolation thermique et/ou acoustique
Rénovation énergétique de l'habitat
Combles, murs intérieurs ou extérieurs, planchers, ...
Eligible au PTZ (Prêt à taux 0%)
Crédit d'impôt
Aide de l'ANAH

69530 ORLIENAS
Tél : 06 03 71 08 68
Fax : 09 55 11 89 42
Mail : contact@renovdecoration.fr
Web : www.renovdecoration.fr

RGE
QUALIBAT
EFFICACITE ENERGETIQUE | ENR

ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) dorénavant porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais



Depuis le 15 octobre 2014, le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) n'est plus porté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. La loi ALUR indique que l'Etat doit se désengager de l'instruction de ces demandes auprès des communes.

Toutefois, la démarche reste la même pour les habitants de l'Ouest Lyonnais qui doivent toujours effectuer leur dépôt de demande en mairie. Le service ADS donne un avis sur ces dossiers, au regard du PLU communal et des diverses réglementations en vigueur, mais c'est bien le maire de la commune concernée qui demeure compétent pour délivrer les autorisations.

Situé dans des locaux à Mornant, le service couvre les communes de 3 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais.

Pour contacter le service ADS :

de 8h30 à 12h du lundi au vendredi :

- 04.78.48.88.10

- Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Service ADS

39, avenue de Verdun

69 440 Mornant

Réglementation pour construire un abri de jardin

Pour construire un abri de jardin, vous devez vérifier sur le PLU quelles sont les règles à respecter sur votre parcelle. Ces règles précisent l'implantation la hauteur et l'emprise de ce qui peut être construit sur votre terrain. Elles varient en fonction de l'endroit où vous souhaitez construire votre abri.

Ensuite vous devez déposer en mairie une demande d'autorisation, pour un abri dont la hauteur est inférieure ou égale à 12m :

Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5m² : Aucune autorisation

Surface de plancher et emprise au sol comprise entre 5 et 20m² : Déclaration préalable aux travaux

Surface de plancher et emprise au sol supérieure à 20m² : Permis de construire

*Boulangerie
Pâtisserie* **Costantino**



Horaires
Mardi au vendredi
6h30 à 13h et de 15h30 à 19h
Samedi
6h30 à 13h et de 16h00 à 18h30
Dimanche de 6h30 à 13h
**Fermé le dimanche après-midi
et le lundi**

65, Rue du Pensionnat - 69440 Taluyers
Tél. 04 78 48 27 42 - boulangerie-costantino@orange.fr

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Vente de véhicules neufs et d'occasion - Financements -

Garage Morellon



Z.I les Platières 69440 MORNANT
04 78 48 21 99 - garage.morellon@orange.fr

Un projet d'un autre temps !

Le 27 octobre 2014, au cours de l'inauguration de l'Ecole de Management Lyon (EM Lyon) à Saint-Etienne, à propos de l'A45 le Préfet de Région déclare : " ...c'est un débat d'un autre temps !" Pour nous, c'est le projet qui est dépassé depuis longtemps. Mais deux offres ont été remises à l'Etat pour la concession de l'A45 et la subvention d'équilibre demandée serait supérieure à 1 000 Millions d'€uros. Saint Étienne Métropole et le Conseil Général de la Loire s'étaient engagées à payer 50 % (plus de 500 millions d'€uros) de la subvention d'équilibre. Leurs engagements ont été jugés illégaux par le tribunal administratif et le financement du projet est donc remis en cause. En toute logique, l'Etat devrait abandonner officiellement l'A45. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de juillet 2008 est valable 12 ans, faudra-t-il attendre encore 6 ans pour voir cette DUP s'éteindre d'elle-même ?

L'A45 n'est pas encore enterrée et tous les recours n'ont pas encore été engagés. La SCL compte sur l'association ALCALY et les 100 communes qui la composent pour continuer à s'opposer sans relâche à ce projet sans attendre d'éventuelles compensations.

Nous devons poursuivre le combat engagé il y a 25 ans contre ce Grand Projet Inutile et Imposé (GPII). Afin de gagner en efficacité, nous participons à la convergence des luttes contre le GPII. La SCL s'inscrit dans une démarche d'information de la population et de propositions auprès des élus et des services de l'État. Notre contestation est toujours argumentée. Cette lutte est possible grâce au soutien fidèle de nos adhérents.

Il faut se battre maintenant !

**Si vous souhaitez préserver les espaces naturels et agricoles de la commune face aux projets autoroutiers : contactez-nous !
Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés. Ensemble nous gagnerons.**

Amicale des boules

Le 7 septembre l'Amicale Boules a organisé la coupe des anciens dirigeants en triplettes mixtes. Douze triplettes ont participé à ce concours avec trois parties système aurard. Nous avons eu deux triplettes de Rive de Gier aux deux premières places, le doyen de notre société René SCISSERE termina 3e avec Sébastien PUPIER et Rose GUILLOT. Notre vice président Thierry BOUCHUT avait préparé le repas de midi avec un poulet basquaise très apprécié des convives. Nous avons apprécié les nouvelles installations de la salle des Barbelous. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Après le banquet organisé en 2013, le bureau avait convié tous les sociétaires le dimanche 28 septembre pour clôturer



la fin de saison bouliste. Une chaleur estivale a permis de servir 54 convives dans le clos de l'Amicale Boules. Après le repas certains ont fait une partie de boules, dans une ambiance conviviale et chaleureuse tout au long de la journée. Un grand merci à toutes les dames qui nous ont donné la main pour le service et la vaisselle.



Contacts :

J-M DUSSARDIER,
président du Comité
E-mail : dussardier.jm@wanadoo.fr
Tél : 04 78 19 34 19

Noël COLLOMB,
co-président SCL Intercommunale
E-mail : noel.collomb@club-internet.fr
Tél : 04 78 48 73 33

ALternatives au Contournement
Autoroutier de LYon,
www.alcaly.org
www.eib.org/projects/pipline/2014/20140057.htm

Prochaine manifestation le 24 janvier avec la journée dégustation de tripes à l'Amicale Boules de 11h à 13h et 17h à 19h.

L'Amicale reste ouverte le mercredi et vendredi de 15h à 19h pour les amateurs de belote l'hiver ou pour une partie de boules lorsque le temps est au beau.

Robert MAS



Comité des fêtes

Voyage VULCANIA



Le 11 avril 2015, le Comité des fêtes propose de vous emmener à VULCANIA (vulcania.com). Ce sera l'occasion de découvrir les 3 nouvelles attractions 2015 :

- sur les traces des dinosaures : tout au long d'un parcours, une dizaine d'animaux animés sont mis en scène dans un environnement exceptionnel ;
- l'Auvergne des volcans vue du ciel : pour découvrir l'Auvergne à travers le regard d'un aigle royal sur un écran à 180° à bord de nacelles dynamiques ;
- quand les volcans chamboulent la vie : exposition sur les impacts de certains épisodes volcaniques sur la vie, l'homme et la planète.



Renseignements et inscriptions auprès de Raphaël : 06.66.41.80.56 ou Marie-Claude : 06.62.18.40.85 à partir de février 2015.

Véronique MARY

**Assemblée Générale
20 Mai 2015 20h,
salle des Barbelous**

Saucisson à la grappe du dimanche 5 octobre 2014

Malgré un début de matinée mouvementé dû à une pluie aussi diluvienne que soudaine et un barnum des plus récalcitrants... toute l'équipe du Comité des Fêtes, trempée mais toujours de très bonne humeur et aidée par les bénévoles venus les soutenir, a tout de même réussi à servir en temps et en heure les nombreux amateurs venus savourer sur place (pour les plus courageux) ou emporter son fameux saucisson à la grappe. Ainsi en 2 heures à peine ont été vendus 44 kgs de saucisson, 33 kgs de lard et 50 kgs de pomme de terre ! Le bilan de cette matinée humide est donc très positif : quelque soit la météo, les Talusiens restent fidèles à notre rendez-vous, et le Comité des Fêtes a décidé d'acheter deux nouveaux barnums, plus petits et plus faciles à monter !

Jean-Michel K., nouveau bénévole que nous avons accueilli avec grand plaisir en septembre, se souviendra, je pense, de sa première manifestation au sein du Comité des Fêtes ! En espérant que les suivantes seront moins mouvementées...

Pour information, la question nous ayant été posée à plusieurs reprises, les saucissons et le lard proviennent des Salaisons Fanton.

Véronique MARY



Associations

L'Atelier Passion

Nouvelle édition des PUCES DES COUTURIERES à TALUYERS, le dimanche 8 mars 2015, dans la salle d'animation, de 09h00 à 17h.

L'Atelier Passion invite, en priorité, les exposants qui ne sont jamais venus à Taluyers afin de proposer au public des articles variés dans le domaine des arts créatifs, de la couture, du tricot, des laines, des boutons, de la broderie... L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Les exposants peuvent nous contacter par mail :

atelier-passion@orange.fr

Nous vous attendons nombreux.

Yvette SCHMITT

06 86 14 67 64



Talus'arts

L'association TALUS'ARTS installée à la Mairie de Taluyers Salle N°1 dispense ses cours de dessin et de peinture, pour adultes, ados et enfants.

Ces cours sont animés par notre professeur diplômé : David Brunet.

TALUS'ARTS vous propose aussi des stages tout au long de l'année et vous invite à nous rejoindre. Nos tarifs sont à votre disposition sur notre site www.talusarts.fr.

Deux fois par an, nous exposons toutes les œuvres de nos adhérents, en décembre et en juin.

Nous vous invitons à consulter notre site pour prendre connaissance des programmes et des actualités.

Sheila GAILLARD



Carnaval du Sou des Ecoles



Samedi 7 Mars 2015

Défilé dans les rues du village animé par un groupe de percussionniste : les Z'Imbatuctibles

Goûter offert pour les enfants à la salle d'animation après le défilé

Club de l'amitié

A l'occasion des 40 ans du club de l'amitié de Taluyers, nous tenons à remercier tout particulièrement Madame BOUILLOT, qui a fondé et animé cette association.

Le club continue ses activités les jeudis après-midi de 14h à 18h à la salle des Passerelles.

Nous invitons tous ceux qui veulent participer à nos activités (belote, scrabble, repas, sorties...) à se joindre à nous. C'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Madeleine JULLIAN
Tél 04 78 48 70 52

Santons

Si vous n'avez pas eu le loisir de vous rendre à l'exposition de la Crèche au Cuvier, en décembre, voici quelques photos.

Cette année, nouvelle présentation, un vrai village sous vos yeux, tout en long, ... et quelques heures de travail..... ou du moins, soyons honnêtes, beaucoup de travail. Du travail certes mais aussi de l'ingéniosité pour mettre en œuvre, en action tous ces petits personnages.

De la décoration, de la lumière, de la végétation, des maisons, des bâtiments, rien ne manque, et surtout ça et là des santons, tous plus beaux les uns que les autres.

La crèche se (re)construit chaque année. A l'heure qu'il est, les sujets et les accessoires sont rentrés dans leurs boîtes. Alors en décembre 2015, n'hésitez pas à vous rendre à l'exposition. Cela vaut vraiment le déplacement !

Un grand bravo aux trois metteurs en scène :
Marie Noëlle Bergeron, Denise Bordas et Sylvie Caudy.



Associations

Priorité
Talusienne



Projet 2015

Le Bourgeois Gentilhomme

comédie ballet de Molière et Lully
Château Talluy 11-12-13 Juin 2015

Réservez vos dates



GUYOT - CAVEAU Grégoire

Nous vous accueillons du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Pour vos dîners, réceptions, mariages ou autres événements, nous sommes à votre entière disposition pour vous proposer les vins qui vous conviendront.

Des Coteaux du Lyonnais aux plus prestigieuses appellations de la Vallée du Rhône, venez découvrir une large gamme complétée par nos meilleures sélections de chaque région (Bourgogne, Bordeaux, Champagnes ...)

GUYOT

Propriétaires de vignobles en Coteaux du Lyonnais et Vallée du Rhône
230 route des Fontaines 69440 TALUYERS - Tél : 04.78.48.70.54
Fax : 04.78.48.77.31 contact@guyot-vins.com

www.guyot-vins.com



GUYOT

Chrysalide des Arts

Après sa soirée d'inauguration le 29 Juin 2014, « Chrysalide des Arts » démarre fort sa saison en couleur.

En effet, le public a été conquis par la qualité artistique du pianiste et compositeur argentin Gérardo Di Giusto lors de sa prestation au Château Talluy le 13 Septembre.

Dans une ambiance chaleureuse, sa grande générosité et l'échange avec le public ont fédéré de nouvelles adhésions et de nouveaux projets.

Lors des journées du Patrimoine le week-end du 20/21 septembre en partenariat avec l'Office du Tourisme «Chrysalide des Arts» a pu bénéficier de la notoriété nationale de cet événement et a ainsi accueilli plus de deux cents personnes autour de trois événements musicaux dans les beaux lieux que nous offrent l'église et le prieuré de Taluyers.



Dans la volonté de l'association de sensibiliser un large public aux différentes démarches artistiques, le 28 Septembre au Château Talluy le concert de PentaGônes, ensemble professionnel de

six flûtistes, a rempli son objectif en offrant une prestation originale et de qualité. Le public a été fasciné par la découverte de nouvelles sonorités.

Le mois de décembre aura permis d'apprécier un spectacle musical au Domaine du Clos St Marc et la semaine suivante de s'initier aux percussions corporelles à la salle des Barbelous, atelier qui sera renouvelé au printemps prochain.



L'année 2015 sera ponctuée par de nombreux temps forts et devrait satisfaire un large public.

Un mini-festival autour de l'Amérique du Sud fin Mars début Avril : stages de chant polyphonique autour des « Canciones Argentinas », concert avec initiation au tango, textes et musique autour du poète argentin Roberto Juarroz à la bibliothèque de Taluyers, stage de musique d'Amérique du Sud pour instrumentistes, concert de piano solo par Gérardo Di Giusto que nous serons heureux de retrouver à l'Héliotrope d'Orliénas.



Les 27 et 28 Juin, nous recevrons un chœur canadien pour un concert et un stage de chant chorale autour du répertoire canadien et québécois.

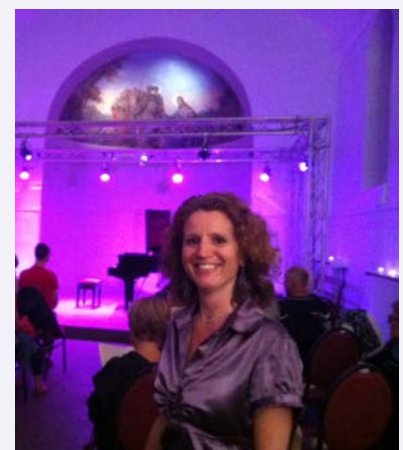
En novembre, la flûtiste et compositeur Sophie Dufeutrelle animera un stage de flûtes à la salle des « Barbelous » suivi d'un concert à l'église de Taluyers.

Un bilan plus que positif pour notre jeune association qui compte déjà une trentaine d'adhérents et plus de deux-cents personnes qui suivent notre actualité.

Néanmoins, nous accueillerons toutes les bonnes volontés pour nous soutenir dans les actions à venir.

Géraldine ALLEMAND
06 12 02 12 63
21 Allée des Jardins
69440 Taluyers
chrysalidedesarts@
gmail.com

Nous sommes sur facebook et très bientôt sur un site internet.



Quelques nouvelles de la bibliothèque

Tout d'abord, une date importante :

Pour en savoir plus sur les animations et surtout pour manifester l'intérêt que vous portez à votre bibliothèque municipale, nous vous espérons nombreux à la bibliothèque le samedi 28 mars à 10h pour l'assemblée générale de l'association de gestion.

A la fin, bien sûr, on boit..... un p'tit coup tous ensemble !

Sinon, côté animation, nous poursuivons cette année nos partenariats.

Nous étions présents pour la journée du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014 au Cuvier d'Adam et Eve avec le diaporama sur la ferme-école de Taluyers.

Un grand merci encore à Jean-Pierre Ania pour cette belle réalisation.

Avec la bibliothèque de Saint Laurent d'Agnay : le vendredi 14 novembre, soirée contes en pyjama qu'affectionnent petits et grands (les grands ne viennent pas en pyjama !!!).

Un grand merci encore aux actrices (elles se reconnaîtront !)

Avec l'école de musique pour la deuxième édition du concert de Noël sur le thème : ballades autour du monde, le samedi 13 décembre de 10h à 12h. Vous y entendrez des textes en plusieurs langues accompagnés par les musiciens de Taluyers. Ensuite, bien sûr, on boit un p'tit coup tous ensemble !

Le dimanche 25 janvier après-midi, venez jouer avec nous en famille : après-midi jeux de société. On a commandé la pluie et un froid de canard !

On travaille actuellement avec la nouvelle association « Chrysalide des Arts » pour vous offrir concert et/ou lectures sur le thème de l'Argentine en Mars-Avril.

Soyez attentifs aux informations à venir, les artistes qui viendront sont des professionnels !

A ne manquer sous aucun prétexte ! (Nous n'acceptons aucune excuse, même avec certificat médical !!!)

On espère aussi refaire avec l'Université Villageoise et la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais la maintenant traditionnelle « sortie aux oiseaux » dont la date n'est pas encore fixée. Il faut attendre de savoir quand le printemps sera là pour espérer surprendre nos amis à plumes dans la plaine de Berthoud.

Par ailleurs, la mise en réseau informatique des 16 bibliothèques de la COPAMO avance à grands pas. Elle nécessitera une semaine de fermeture probablement du 4 au 13 mars si tout va bien d'ici là. Nous vous prions de nous en excuser par avance, mais c'est vraiment pour la bonne cause : un logiciel performant, un catalogue commun à toutes les bibliothèques donc pour vous, lecteurs, une offre élargie, une carte d'adhérent commune permettant d'emprunter les livres dans toutes les bibliothèques.

Après 3 longues années de travail sur ce beau projet, il se concrétise et l'on s'en réjouit !

Brigitte LOUSTE



Le Père Noël à Taluyers

Vendredi 19 décembre, les élus de Taluyers ont organisé l'arrivée du Père Noël. Autour de lui, des enfants ravis. Crêpes, papillottes pour les petits et vin chaud pour les grands (qui ont aussi goûté les crêpes). Soirée simple et conviviale pour tous ! SRC









Distribution de friandises...

Les élus et membres du CCAS ont participé à la traditionnelle distribution des colis auprès des personnes de plus de 75 ans. Les accueils sont toujours aussi chaleureux et dénotent une véritable attente de la part de nos hôtes. Un café, des gâteaux voire une bouteille au frais, rien n'est laissé au hasard pour ce rendez-vous convivial de fin d'année.

Ce lien privilégié avec nos aînés doit rester pérenne pour pouvoir échanger autour de leur quotidien, de leurs attentes et de leurs besoins.

Un grand merci aux équipes qui ont, avec le sourire et enthousiasme, distribués plus de 80 colis cette année.

Loïc TAMISIER



Sou des écoles

Cette année, le bureau du Sou a été un peu remanié. C'est Marilyne REVEL qui a repris le flambeau en tant que Présidente. Olivier BONFILS et Hubert VAUNOIS la secondent en tant que vice-présidents ainsi que le reste du bureau. Nous avons eu le plaisir de voir arriver de nouveaux parents aux réunions. La relève est importante car nos enfants grandissent vite et certains partiront bientôt au collège.

Pour varier cette année un jeu de piste remplacera la marche familiale le 29 Mars 2015.

L'exposition organisée par les instituteurs aura lieu le 9 Avril 2015, nous clôturerons la saison avec la fête de l'école le 20 Juin 2015



Nous tenons à remercier l'ancienne association du périscolaire qui nous a fait un don lors de sa dissolution. En effet, le périscolaire a été repris cette année par la municipalité.

Le 4 octobre, nous avons proposé comme d'habitude nos brioches avec des équipes quadrillant tout le secteur. Pour le centre du village, ce sont nos petits classards de 10 ans qui, entourant un char décoré par leurs soins, ont été à pied d'œuvre. Merci à eux pour leur participation très active.

Nous avons décidé de garder la Bourse aux jouets au mois de novembre afin de permettre à chacun, 3 semaines avant Noël, de trouver son bonheur à moindre prix. Tous les emplacements avaient été rapidement réservés et beaucoup de personnes à qui nous ne pouvions que proposer l'extérieur de la salle ne sont pas venues étant donné le froid ambiant. Ceux qui étaient là ont pu apprécier le vin chaud et les crêpes.

Nous souhaitons à tous les TALUSIENS, une heureuse année 2015 et surtout une très bonne santé.

**Le Carnaval aura lieu cette année le 7 mars 2015
Nous vous réservons une très bonne surprise .**



Les Journées Du Patrimoine 2014



Les 20 et 21 septembre 2014, l'équipe de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais a organisé les Journées du Patrimoine sur la commune de Taluyers avec la participation des associations villageoises et de la mairie.

A cette occasion, le Prieuré, propriété de la famille Chastel fut exceptionnellement ouvert au public. Le week-end fut alors marqué par de nombreuses animations : stands des associations, ouverture du cuvier Adam & Eve, de l'église Notre Dame de la Nativité, expositions d'art, sur l'histoire du village, visites guidées et balades, concerts...

1400 visiteurs environ ont déambulé dans le Prieuré et le village et se sont émerveillés de la beauté des lieux.

L'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais tient à remercier l'ensemble des bénévoles, associations et membres de la municipalité qui ont participé activement à l'organisation de ces journées. Le succès des Journées du Patrimoine repose en grande partie sur le dynamisme du village et la convivialité qui y règne.



Randoland à Taluyers

Découvrez le village vinicole de Taluyers en compagnie de l'inspecteur Rando. C'est au détour d'un chemin que les enfants devront résoudre une énigme adaptée à leur âge :

- 4 à 6 ans
- 7 à 9 ans
- 9 à 12 ans

Tous les ingrédients pour se promener et s'amuser en famille!

Jeu en vente au prix de 2€ à la mairie, bibliothèque de Taluyers et à l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais à Mornant.

L'Office du Tourisme



**ESPACES VERTS
CHOPARD**

CRÉATION ET ENTRETIEN
DE PARCS ET JARDINS
www.espacesverts-chopard.fr

Aux Jardins Services

Services
à la personne

**TVA
5,5 %**

**Réduction
d'Impôts
de 50 %**

Faites tondre votre pelouse,
tailler vos haies et
divisez votre facture par 2

73 G, rue du Bas Clair - 69440 SAINT-LAURENT-D'AGNY - Tél. 04 78 48 22 73 - Fax 04 78 48 5 78

ADTL – Association de Développement Touristique du Lyonnais



Les actualités touristiques des Monts et Coteaux du Lyonnais !

-5 guides touristiques vous ont été proposés en 2014...



Et c'est reparti pour 2015 (sortie courant le 1er trimestre) :

Retrouvez toutes les bonnes adresses des activités à ne pas manquer dans les Monts et Coteaux du Lyonnais. Demandez-les dans les 7 Offices de Tourisme (OT) du Lyonnais ou commandez les directement en ligne : www.le-lyonnais.org/espace-brochures.html

-A la recherche de bons plans ?

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle « D'un cÔté à l'autre des Monts et Coteaux du Lyonnais » et retrouvez en exclusivité les dernières nouveautés sur les hébergements, restaurants, activités ou idées de sorties !

Pour s'abonner : www.le-lyonnais.org/newsletter.html



-Devenez « Photos reporter »

Avec l'application instagram, publiez vos photos avec les tags :

#montsdulyonnais ou #coteauxdulyonnais ou #lelyonnaismontsetcoteaux

Et faites-nous partager vos plus belles photos des Monts et Coteaux du Lyonnais !

Retrouvez ces clichés sur la page Facebook

« Le Lyonnais Monts et Coteaux Tourisme ».

Et n'hésitez pas à devenir « Fan » de notre page en cliquant sur « j'aime » !

+d'infos : www.le-lyonnais.org



AVIS DE RECHERCHE :

Nous avons besoin de photos des Monts et Coteaux du Lyonnais en haute définition libres de droit : paysages, événements, sites d'activités, ateliers, personnages ; etc...

Ces photos seront utilisées pour illustrer nos supports de communication !

Merci de nous adresser par mail vos photos à : contact@le-lyonnais.org (le nom de l'auteur sera mentionné dans l'espace général « crédits photos »). Merci à vous !

www.fbwweb.com

FBW impressions

ZI Les Platières
260, Rue Frédéric Monin
69440 MORNANT
Tél. 09 82 28 83 62

BAR D'ALEX

Bar - Tabac - Presse

TALUYERS

04 - 78 - 48 - 74 - 22

Calendrier de collecte 2015 COPAMO



MORNANT

Collecte le lundi
(centre village et écarts)
Collecte le vendredi
(centre village)

Collecte du 6 avril reportée au 7 avril
(centre et écarts)
Collecte du 1^{er} mai reportée au 2 mai
(centre village)
Collecte du 8 mai reportée au 9 mai
(centre village)
Collecte du 25 mai reportée au 26 mai
(centre et écarts)
Collecte du 25 décembre reportée au 26 décembre
(centre village)
Collecte du 1^{er} janvier 2016 reportée au 2 janvier 2016
(centre village)

CHASSAGNY ST ANDEOL-LE-CHÂTEAU

Collecte le lundi

Collecte du 6 avril avancée au 4 avril
Collecte du 25 mai avancée au 23 mai

*Attention : le lieu-dit « la Charbonnerie »
à Chassagny bénéficie des mêmes jours de
rattrapage que la commune de Mornant (écarts)*

SOUCEIU-EN-JARREST

Collecte le mardi
(centre village et écarts)
Collecte le vendredi
(centre village)

Collecte du 1^{er} mai reportée au 2 mai
(centre village)
Collecte du 8 mai reportée au 9 mai
(centre village)
Collecte du 14 juillet reportée au 17 juillet
(centre et écarts)
Collecte du 25 décembre reportée au 26 décembre
(centre village)
Collecte du 1^{er} janvier reportée au 2 janvier
(centre village)

*Rappel : les chemins des Baronnières, de la
Chauchère, de la Croix Blanche, des Gallotières,
des Ormes, des Pierres Blanches, du Violon, des
Voutes ; les routes de Marjon, d'Orlienas,
de Prassetout ; l'allée des Châtaigniers ;
les rues des Alpes, des Grillons ne sont pas
collectés le mardi mais le vendredi*

ST ANDRÉ-LA-CÔTE STÉ CATHERINE ST JEAN-DE-TOUSLAS TALUYERS

Collecte le mardi

Collecte du 14 juillet avancée au 11 juillet

CHAUSSAN ORLIENAS RONTALON ST SORLIN

Collecte le mercredi

Collecte du 11 novembre reportée au 14 novembre

RIVIERIE ST DIDIER-SOUS-RIVIERIE ST LAURENT D'AGNY ST MAURICE-SUR-DARGOIRE

Collecte le jeudi

Collecte du 1^{er} janvier reportée au 3 janvier
Collecte du 14 mai reportée au 16 mai

N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille des jours de collecte



ECO
EMBALLAGES



www.sitom-sud-rhone.com

N° sitom 04 72 31 90 88

sitom
Sud Rhône



Salon de Coiffure Mixte



84, place de la Bascule
69440 Taluyers

Tél : 04 78 48 25 71

Produisons moins de déchets, trions plus... Préservons l'environnement !

Dans le silo jaune !

(en vrac - pas dans un sac en plastique - emballages vides)



~~PAS dans le silo jaune !~~



Dans le silo bleu !



Dans le bac gris !



~~PAS dans le bac gris !~~



Dans le silo vert !



~~PAS dans le silo vert !~~



A la déchetterie !

Bois, gravats, cartons, pelouse, piles, déchets verts, appareils ménagers, encombrants, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires...), meubles, plâtre, ferrailles...



Moment :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9h / 12h - 14h / 18h
Samedi : 9h / 18h

St Didier Sous Riverie :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 14h / 17h45
Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h45

Le compostage !

Epluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, tontes de pelouses, feuilles mortes...

Ayez le réflexe compost !

Pour acquérir un composteur à un tarif préférentiel ou obtenir des conseils pratiques, appelez le SITOM ou consultez notre site internet à la rubrique "compost".



www.sitom-sud-rhone.com

N° sitom 04 72 31 90 88



Boulangerie des Platières

6 h / 20 h - 7 / 7jrs

ZI des Platières - 69440 Mornant - Tél. 04 78 50 60 76

Le Programme Local de l'Habitat en réponse à la croissance démographique

C'est le 8 juillet 2014 que la COPAMO a adopté son second Programme Local de l'Habitat (PLH).

Dans la continuité du premier PLH, il vise à apporter une réponse aux problématiques de logements des habitants du Pays Mornantais.

Pour répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population et assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements, la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) a élaboré un Programme Local de l'Habitat (PLH) dont les actions vont s'étaler sur une période de 6 ans (2008-2013).

Sont ainsi poursuivies :

- la production de logements aidés,
- les aides à l'amélioration de l'habitat privé (Programme d'intérêt général),
- les aides à l'accession des jeunes ménages.

Il a également pour objectif de mettre en place et de poursuivre des projets innovants :

- charte artisans-COPAMO pour l'amélioration de l'habitat en Pays Mornantais,
- réflexion sur le logement intergénérationnel,...

Le PLH doit répondre à 4 grands enjeux :

- Mettre en place une politique foncière active, dans le but de pouvoir produire une offre de logements diversifiée à des coûts raisonnables,
- Diversifier et orienter l'offre de logements, en construisant et en réhabilitant des logements financièrement accessibles au plus grand nombre de ménages,
- Participer à un développement du territoire qualitatif et durable, dans le but de réaliser une offre de logements de qualité dans les perspectives de développement durable,
- Observer, piloter, animer et communiquer sur la politique locale de l'habitat.

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre domicile et ne savez pas vers quels artisans vous tourner ? La COPAMO met à votre disposition une liste d'artisans engagés dans une démarche de qualité !

Le Programme Local de l'Habitat du Pays Mornantais comprend des actions permettant de subventionner les projets d'amélioration de l'habitat des particuliers (isolation, amélioration de l'accessibilité de salles de bain, etc.).

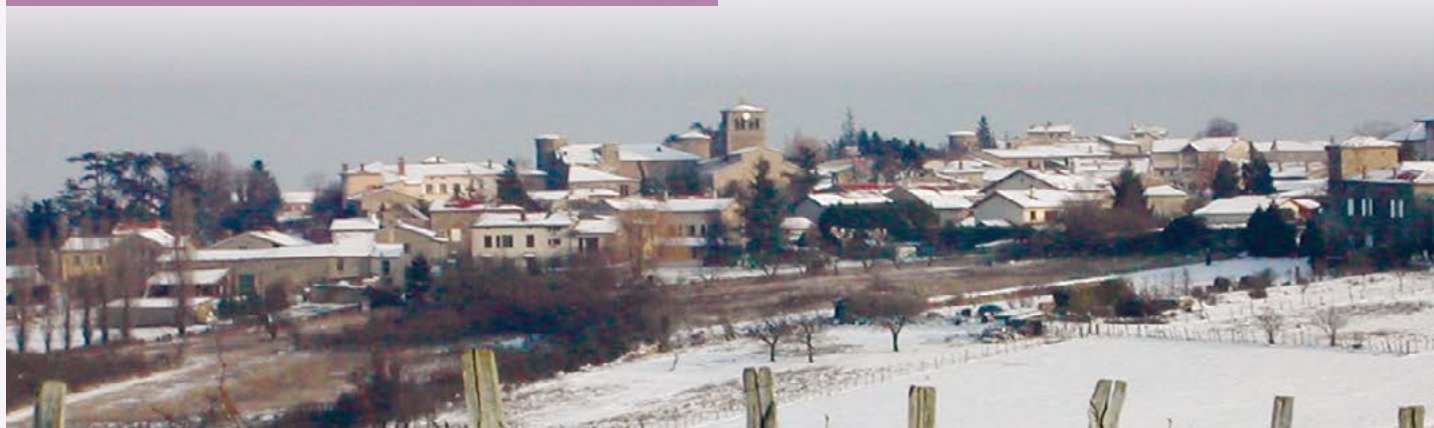
L'ensemble de ces travaux doit être réalisé par des professionnels du bâtiment et le territoire du Pays Mornantais en compte plus de 250 !

La charte artisans du bâtiment / COPAMO a pour objectif de vous apporter un service complet et de qualité, que vous soyez bénéficiaires des aides de la COPAMO ou non. Elle s'est fixée 10 engagements, parmi lesquels :

- vous informer sur ces dispositifs d'aides
- vous permettre de disposer d'une liste d'artisans couvrant différents corps de métiers
- vous assurer un service de qualité et de proximité
- vous garantir une relation de confiance

Point conseil architecture

Le CAUE du Rhône propose gratuitement aux personnes qui désirent construire ou entreprendre des travaux des informations, orientations et conseils pouvant les aider dans la conception et réalisation de leur projet.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS

COPAMO

Route de St-Laurent d'Agny
69440 MORNANT
- 04.78.44.14.39.
@ copamo@cc-paysmornantais.fr
www.copamo.fr

OFFICE DE TOURISME LES BALCONS DU LYONNAIS

Route de St-Laurent d'Agny
69440 MORNANT
- 04.78.19.91.65.
@ accueil@otbalconsdulyonnais.fr
www.otbalconslyonnais.fr

ESPACE CULTUREL JEAN CARMET

Boulevard du Pilat
69440 MORNANT
- 04.78.44.05.17.
@ culturel@cc-paysmornantais.fr

ESPACE EMPLOIS

- 04.78.44.05.92
@ emploi@cc-paysmornantais.fr

BUREAU INFORMATIONS JEUNESSE

- 04.78.44.98.56
@ bij@cc-paysmornantais.fr

UTILES

NOS ELUS

Député : Georges FENECH
- 04.78.81.08.98.
Conseiller Général : Paul DELORME
Permanence mairie de Mornant
Sans RDV 9h00 à 11h00 - 1er vendredi du mois

VEOLIA

25 allée des Châtaigniers
69700 MONTAGNY
- 0810 000 777

SDEI ASSAINISSEMENT COLLECTIF

244 avenue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
- 0810.514.514
URGENCES - 0810.814.814.

ERDF-GRDF

Abonnements - 0810.875.306.
Dépannage Electrique- 0810.761.773.
Dépannage Gaz - 0810.686.003.

POINT PREFECTURE

6 rue Jacques Prévert
69700 GIVORS
- 04.72.49.05.19.

HOTEL DES IMPOTS

1 rue Jacques Prévert
69700 GIVORS
- 04.72.49.52.60.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Permanence mairie Brignais
Lundi 13h30 à 16h30
- 04.78.05.15.11.

POLE EMPLOI

11 rue Baudin
69600 OULLINS
- 39.49.

MORNANT UTILES

PISCINE INTERCOMMUNALE

- 04.78.44.10.73

PERCEPTION

- 04.78.44.01.20.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

39 avenue de Verdun
69440 MORNANT
- 04.78.44.98.00.

CONCILIATEUR

Permanences Mairie de MORNANT
1er Jeudis du mois de 9h00 à 12h00
3ème Jeudis du mois de 14h00 à 17h30

ASSISTANTE SOCIALE

Maison du Département
7 avenue du Souvenir
69440 MORNANT
- 04.78.19.93.20.

PRATIQUES

Aides aux femmes victimes de violences

VIFF (Villeurbanne Informations Femmes Familles):
156 crs Tolstoï 69100 VILLEURBANNE
Tel : 04 78 85 76 47

FIL (Femmes Informations Liaisons):
8 av Henry Barbusse 69190 SAINT FONS
Tel : 04 72 89 07 07 ou 04 78 67 18 77

N'hésitez plus....

Taluyers tout simplement

Espace jeunes

Objectif et fonctionnement :

L'Espace Jeunes de Taluyers fait partie des 8 espaces jeunes intercommunaux qui ont pour objectif d'accueillir, d'animer et de proposer aux jeunes de 11 à 17 ans, de toutes les communes de la COPAMO, des activités ou projets adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

A Taluyers, l'Espace Jeunes se situe route de Berthoud à côté du terrain de basket et de l'école élémentaire.

Les horaires de l'Espace Jeunes de Taluyers (pendant la période scolaire) :

Mercredi : 14h00 à 19h00 et Vendredi : 16h30 à 21h00

Attention, le vendredi il peut être ouvert pour des actions spécifiques uniquement pour les tranches d'âges suivantes : 11-14 ans et 14-17 ans. Mais le public sera averti en amont.

Durant les vacances scolaires, il faut regarder le programme d'activités pour connaître les heures d'ouvertures.

Quelques moments divers au sein de l'Espace Jeunes !



Les jeunes viennent à l'Espace Jeunes pour passer des moments conviviaux, rigoler, être entre copains. C'est un lieu d'accueil que les jeunes se sont appropriés : ils viennent fêter leurs anniversaires par exemple. Ils participent aussi à quelques activités, comme le laser-game, walibi, les soirées...

Le programme d'animation des vacances scolaires

Le programme d'animation de l'Espace Jeunes est construit en collaboration avec les jeunes. Pour cette raison, je ne peux pas vous transmettre le programme des vacances scolaires de Février.

Dès la rentrée, je discuterai avec les jeunes de leurs idées, leurs attentes, leurs envies afin de construire le programme d'animation en adéquation avec leurs choix.

Puis, il est important que les jeunes s'impliquent dans la vie de leur espace.

Toutes les idées sont bonnes à prendre alors n'hésite pas à venir à l'Espace Jeunes proposer des activités pour tes prochaines vacances.



Tu peux trouver le programme d'animation de tes prochaines vacances scolaires :

- à l'Espace Jeunes
- à la mairie
- au collège (des plaquettes sont distribuées)
- sur le site internet de la copamo
- au Bureau Information Jeunes à Mornant

N'hésite pas à venir me contacter soit à l'Espace Jeunes, soit par téléphone (06 27 67 69 41) ou par mail ej.taluyers@cc-paysmornantais.fr pour toutes questions.

Les jeunes de Taluyers se mobilisent autour de la Sidaction !

L'espace jeunes de Taluyers a décidé pendant les vacances de Toussaint 2014, de participer à la sensibilisation de la lutte contre le sida.

Pour eux, c'est un sujet important. Ils se sont investis durant la première semaine des vacances chaque jour. Ils ont créé des dessins. Ils ont aussi fait des recherches par le biais d'internet pour trouver des informations. Ensuite, ils ont écrit le texte (ci-dessous). Tous ces efforts ont permis aux jeunes d'enregistrer leurs propres voix et de créer une bande annonce contre le sida. Elle a été diffusée au cinéma Jean Carmet la première semaine du mois de décembre.

Voici leur création !



Taluyers tout simplement

Bonjour je m'appelle Flavie, Lucie, Emilien, Lucas et Benjamin.

Le sida est une maladie incurable qui détruit les cellules du système immunitaire.

Quels sont les modes de transmission du sida ?

Le sida se transmet par voie orale, sexuelle et sanguine.

A quoi sert le préservatif ?

Le préservatif diminue de 80% le risque d'infection.

Y-a-t-il un vaccin contre le sida ?

Il n'existe aucun vaccin pour se protéger du virus du sida. Aujourd'hui il existe des traitements médicaux disponibles, mais ils ne permettent pas de guérir. Les traitements médicaux peuvent stopper le développement du VIH au sein de notre organisme.

Existe-t-il un test de dépistage ?

Oui, il existe un test de dépistage. Il faut faire deux prises de sang à quelques semaines d'intervalles.

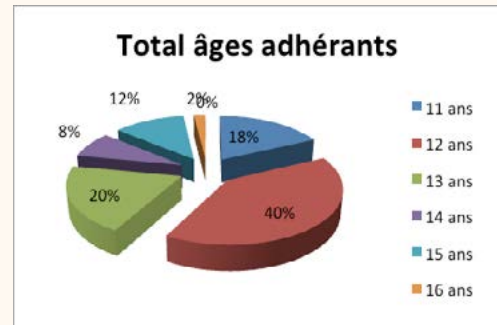
En cas de doute qu'est-ce que je fais ?

En cas de doute, on a 48h pour agir. Il faut consulter : le service des urgences de l'hôpital ou son médecin traitant, le médecin de consultation de dépistage anonyme et gratuit le plus proche de chez soi.

Ça peut vous intéresser !

Un bilan rapide de l'année 2014 de l'Espace Jeunes de Taluyers.

Pour l'année 2014, l'Espace Jeunes comptait 51 adhérents habitant Taluyers. La tranche d'âge la plus élevée était les 12 ans (voir graphique).



La fréquentation de l'Espace Jeunes est variable. Elle dépend des activités proposées.

Durant la période scolaire, les jeunes répondent présents le vendredi soir principalement (nous mangeons souvent tous ensemble soirées, repas-partagé...).

Le mercredi après-midi, c'est activité libre.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes viennent principalement aux activités libres car il n'y a pas de contraintes de temps et d'horaires.

Actuellement, le fonctionnement de l'Espace Jeunes correspond aux groupes de jeunes qui fréquentent le local.

Pour t'inscrire à l'Espace Jeunes, il te faut :

- Remplir un dossier d'adhésion, à demander à Estelle l'animatrice de l'Espace Jeunes ou dans les 7 autres Espaces Jeunes ou au Bureau Information Jeunesse (BIJ) à Mornant ou sur le site internet de la Copamo,
- régler une adhésion annuelle de 10 euros,
- fournir le numéro d'allocataire CAF ainsi que le quotient familial,
- fournir un certificat de natation.

Estelle, animatrice de l'Espace Jeunes



Y-a-t-il d'autres informations ?

En 2012 : 1.6 million de morts, 35.3 millions de personnes vivent avec le virus, 9.7 millions ont accès aux soins.

En 2014 : on estime que 150 000 personnes sont séropositives en France, et parmi elles 50 000 ne le savent pas.

Pensez à faire un don (Sidaction)

Tous ensemble contre le sida !

Tous ensemble protégeons nous, le sida on en veut pas !

Les jeunes et leur animatrice Estelle

**N'OUBLIE PAS DE RENOUELER
TON ADHESION POUR CETTE
NOUVELLE ANNEE 2015 !**

Taluyers tout simplement

Journées européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.

Le week-end des 20 et 21 septembre 2014 a été marqué par un événement exceptionnel à Taluyers. En effet, notre commune a été mise à l'honneur cette année lors de journées européennes du patrimoine, en particulier par l'ouverture du Prieuré. Organisée par l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais assisté par les associations locales, cette manifestation a permis non seulement la découverte de notre village par de nombreux visiteurs mais aussi de construire un projet commun entre bénévoles, au fil des mois, dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Ils étaient nombreux ces visiteurs, plus de 2000 le dimanche, issus non seulement des localités voisines, mais de toute l'agglomération lyonnaise et même de la région parisienne pour certains !

Un programme thématique a donné la possibilité aux nombreux visiteurs d'apprécier la variété des trésors patrimoniaux de notre site.



Tout a commencé le vendredi 19 septembre, aux Barbelous (à la Maison des Associations « Les Passerelles »), par la passionnante conférence de Peter Leather sur les voies romaines en Pays Lyonnais. Spécialiste de ce sujet, Peter nous a fait découvrir les traces de la voie passant par le lieu dit « La Tuilerie ». La salle était comble avec une soixantaine d'auditeurs présents.

Le samedi après-midi, sur la place de l'église, le soleil était au rendez-vous, rayonnant sur les différents stands du Comité des Fêtes, de l'ARAIRE et de Patrimoine en Pays Mornantais qui animait un atelier de paléographie. L'Office de Tourisme accueillait les visiteurs et distribuait un livret de visite permettant à chacun de s'orienter dans les rues du hameau. Parallèlement, le Cuvier Adam et Eve abritait une magnifique exposition de peintures sur le thème des paysages et de la nature en pays Mornantais, organisée par Talus'Art et Talusatis. Sur le même lieu, les diaporamas de la Bibliothèque sur l'histoire de la ferme-école juive de 1939 à 1944 et de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais sur les paysages du Pays Mornantais ont attiré de nombreux curieux, motivés par une meilleure connaissance de l'histoire et des panoramas naturels de notre région. À la chapelle de Château Talluy, l'art était aussi mis en valeur avec la présentation des peintures de P. Perrier et



des

sculptures de R. Richard. À 14h30, la ballade thématique au marais de Morlin, organisé par le CEN Rhône Alpes et la Copamo, a sensibilisé le public à la protection des zones humides. Enfin, la journée s'est terminée à l'église Notre-Dame de la Nativité par un remarquable concert organisé par l'Association « Chrysalide des Arts ». L'Ensemble Vocal Ephémère, dirigé par R. Harquel, nous a fait parcourir un répertoire s'étalant sur plusieurs continents et balayant quelques siècles de musique.

Le lendemain, dimanche 21 septembre, dès 10 h., le Prieuré et ses abords s'animaient avec la visite de ce monument d'une richesse historique et patrimoniale exceptionnelle. Nous ne pouvons encore que remercier Rodolphe Chastel qui, non seulement nous a accueilli sur son domaine, mais qui, de plus, nous a fait bénéficier d'une exposition sur l'histoire et la restauration de ces bâtiments dont l'origine nous plonge en l'an 999. D'autres salles mettaient en perspective de magnifiques reproductions de cartes postales anciennes de la collection Jean Paul Cheval face au point de vue actuel reconstitué par les photos récentes de Loïc Tamisier. Enfin, un ensemble de panneaux de l'Araire nous faisait découvrir différents villages fortifiés en Pays Lyonnais.

Une animation théâtrale constituée de présentations de scénettes, offerte par l'Association Prieurités Talusiennes,



Taluyers tout simplement

ponctuaient l'après-midi, relayée par les pauses musicales de V. Lewandowski et A. Cordonnier qui, avec leur flûte traversière et l'ocarina, ont coloré le paysage sonore de la cour intérieure du Prieuré.

L'Office de Tourisme avait organisé des visites guidées du village et le Sou des Ecoles animait les jeux « Randoland » et la célèbre « Vache surprise » aux jardins Pie X. La visite commentée de l'église était assurée par Mme et M. Berger-Perrin qui fournissaient aux amateurs de nombreux détails sur l'architecture et l'histoire de ce haut lieu patrimonial. Concernant la restauration, le Comité des Fêtes accueillait les estomacs creux sur son stand et Château Talluy proposait à la fois son salon de thé, le bar en terrasse autour de la fontaine et son menu gastronomique patrimonial.



Enfin, cerise sur le gâteau pour la clôture de ces journées avec, comme la veille, un concert exceptionnel dans l'église Notre-Dame de la Nativité : l'exécution de la Messe en La Majeur de César Franck proposée par l'Association « Chrysalide des Arts » et interprétée par l'Ensemble Vocal et instrumental Nord Dauphiné dirigé par V. Gerboullet.

Grâce à l'implication de tous ces acteurs, nous avons vécu un moment fort qui laissera des traces dans l'histoire des festivités et de l'animation du village. Nos remerciements vont en particulier à l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais, à la Mairie de Taluyers, à Rodolphe Chastel et à sa famille, aux Associations : le Comité des Fêtes, l'Araire, Patrimoine en Pays Mornantais, la Bibliothèque de Taluyers, Talusatis, Talus'Arts, Les Prieurités Talusiennes, Chrysalide des Arts, la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, le Sou des écoles de Taluyers, les bénévoles de Taluyers et de l'Office de Tourisme, les correspondants de Patrimoine du Rhône. Remercions aussi pour leur participation le restaurant Château Talluy, le C.E.N. Rhône-Alpes, le service Environnement de la Copamo, les ensembles Ephémère et Vocal et Instrumental Nord Dauphiné, les musiciennes V. Lewandowski et A. Cordonnier.

Gérard CHOLLET
(Patrimoine du Rhône)

Merci à Loïc et à Gérald pour leur photos.



Chateau Talluy

Détente, Authenticité & Emotion

- * HÔTEL DE CHARME
- * RESTAURANT GASTRONOMIQUE
- * BISTROT
- * SEMINAIRES
- * SALLES DE RÉCEPTIONS



- * SOIREEES JAZZ
- * EXPOSITIONS DE PEINTURES ET SCULPTURES

Bons cadeaux
à partir de 28€

.....
CHATEAU TALLUY
144 rue du Pensionnat, 69440 TALUYERS
www.chateautalluy.com
04.78.19.19.00 / contact@chateautalluy.com



SAVEURS A L'ANCIENNE

Restauration Collective
Scolaire – Centre de Loisirs – Crèche
Entreprise et Personnes Agées

Rue Frédéric Monin - 69440 MORNANT
Tél : 04.78.48.17.39
Mail : saveursalancienne.mornant@orange.fr



PLANTATION
ELAGAGE
ENTRETIEN
PAVAGE DALLAGE
CREATION de PARCS et JARDINS

190 rue Saint Marc
69440 TALUYERS

Tel / Fax . 04 78 48 29 66
bruno.reure@wanadoo.fr

 **La Christinière**
Accueil et Confort
Pour Personnes Agées

10, rue St Marc - 69440 TALUYERS
Tél. 04 78 19 92 92 - Fax. 04 78 44 90 96
www.acppa.fr

Taluyers tout simplement

Un évènement incontournable

Comme chaque année, le « Rétrotal » rend visite aux résidents de la CHRISTINIÈRE.

Moment privilégié pour les personnes âgées qui profitent du beau temps ce jour-là pour s'installer à l'extérieur de l'établissement.

Elles partagent avec les propriétaires des véhicules des souvenirs personnels et le verre de l'amitié. Souvent accompagnés de leur famille ou des membres des équipes soignantes, les résidents admirent les voitures plus ou moins récentes qui stationnent dans l'entrée de l'EHPAD.

Ces échanges sont très importants pour la vie sociale des personnes âgées, ils apportent la joie et la convivialité nécessaires à leur lieu de vie. Ils leur permettent de conserver des liens avec la vie de la commune de TALUYERS. Nous remercions tous les participants présents à cette manifestation à La CHRISTINIÈRE.

 **La Christinière**
Accueil et Confort
Pour Personnes Agées



PEUGEOT

Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT

Réparateur Agréé

Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs

www.garage-flachy.com

04 78 44 02 70

Taluyers tout simplement

Animations 2015

JANVIER				
8	Vœux du Maire	Municipalité	Salle d'animation	19h00
16	Assemblée Générale	ASL Clos de la Bénichonnière	Les Barbelous	19h00
17	Repas des anciens	Municipalité/Comité des Fêtes	Salle d'animation	12h00
17	AG Tal'Alaforme	Tal'aforme	Les Barbelous	9h à 13h
24	Journée tripes	Amicale Boules	Amicales Boules	11-13h & 17-19h
25	Après-midi "jeux de société"	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	après-midi
FEVRIER				
15	Boudin à la chaudière	ASPCMT	Place de la Bascule	7h - 13h
MARS				
8	Stage de musique	Chrysalide des Arts	Les Barbelous	9h00 à 17h
7	Carnaval	Sou des Ecoles	Salle d'animation	8h30 à 19h
8	Puces de la Couturière	Atelier Passion	Salle d'animation	9h à 17h
14 et 15	Spectacle de Printemps	Association Musicale	Salle d'animation	18h30
21 et 22	Stage de chant	Chrysalide des Arts	Les Barbelous	9h30 à 17h
21	Concert et initiation tango	Chrysalide des Arts	Salle d'animation	18h30 à 23h
22	Elections départementales	1er tour	Salle Mairie 1 et 2	journée
28	Assemblée Générale Bibliothèque	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	10h00
28	Préparation jeu de piste	Sou des Ecoles	Salle d'animation	journée
29	Elections départementales	2ème tour	Salle Mairie 1 et 2	journée
29	Jeux de Piste	Sou des Ecoles	Salle d'animation	journée
AVRIL				
6	Challenge GUYOT-TAYOL	Amicale Boules	Les Barbelous	14h
9	Gouter exposition	Sou des Ecoles	Ecoles	après-midi
11	Voyage	Comité des Fêtes	Parking du Prieuré	journée
MAI				
8	Cérémonie 8 Mai	Municipalité	Monument aux Morts	11h
17	Rassemblement motos	MCD5	Parking du Prieuré	8h à 20h
20	Assemblée générale	Comité des Fêtes	Les Barbelous	20h00
29	Contes en pyjama	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	19h00
30	Expo peinture	Talus'arts	Salle d'animation	vernissage 11h30
JUIN				
9 au 30	Expo Chocolat	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	hrs permanences
11 au 14	théâtre	Prieurités Talusiennes	Château Talluy	21h30
14 et 15	Tournoi foot	USTLMO	Stade	journée
18 au 20	Festival de Théâtre	Prieurités Talusiennes	Château Talluy	21h30
20	Les nuits de Saint Jean	Course	Salle d'animation	20h à 23h
20	Fête des écoles	Sou des Ecoles	Salle d'animation	9h à 20h

Taluyers tout simplement

JUIN				
21	Fête de la Musique	Ecole de musique	Place de la Bascule	
27	Fête de TAL'LA FORME	Tal'aforme	Salle d'animation	12h à 23h30
27 et 28	Stage de chant	Chrysalide des Arts	Les Barbelous	9h30 à 17h00
JUILLET				
juillet	Expo Chocolat	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	hrs permanences
4	90 ans de la société	Amicale Boules	Les Barbelous	8h00
4	Coupe des Vignerons	Amicale Boules	Les Barbelous	10h00
4 et 5	90 ans de la société	Amicale Boules	Salle d'animation	10h00
14	Bal public	Amicale Sapeurs Pompiers Taluyers	Place de la Bascule ou salle animation	
SEPTEMBRE				
4	Forum des associations	Municipalité	Les Passerelles	19h00
9	Concours triplète mixte	Amicale Boules	Les Barbelous	10h00
OCTOBRE				
2 au 4	Vogue	Sou des Ecoles	Parking du Prieuré	journée
4	Saucisson à la grappe	Comité des Fêtes	Place de la Bascule	9h00 à 13h00
18	Retrotal 9 Voitures anciennes	MCD5	Parking du Prieuré	9h à 19h
NOVEMBRE				
11	Cérémonie Monument aux Morts	Municipalité	Devant mairie	11h
	Loto	USTLMO	Salle d'animation	
28 et 29	Stage de flute	Chrysalide des Arts	Les Barbelous	9h30 à 17h00
29	Matinée fruits de mer	MCD5	Place de la Bascule	9h00 à 13h00
DECEMBRE				
5	réunion fin année	Club Ideal DS	salle d'animation	12h
	Concert de Noël	Association Musicale	Eglise Taluyers	
TOUTE L'ANNEE				
	Visite de l'Eglise <i>(pour les groupes)</i>	04 78 48 74 43 / berger-perrin@wanadoo.fr	Eglise Taluyers	

NOUVEAU / Un garage à Taluyers

Depuis début novembre, **Téles Auto** a ouvert dans la Zac de la Ronze. Les deux frères, Jordy et Marvin (21 et 24 ans), originaires de Tartaras, vous recevront pour l'entretien de votre voiture, la pose de pneumatiques et la vente de véhicules d'occasion. L'adresse d'un garagiste, c'est toujours bon à connaître ! Nous leur souhaitons bonne réussite dans leur nouvelle aventure.
Tél : 06 61 17 91 28 et 06 68 06 66 02



Taluyers tout simplement

Associations 2015

A DEUX PRES DE CHEZ VOUS	Laurie	WASSON	Présidente	91 chemin des Eglantiers	69440	TALUYERS	09.80.87.86.61
ALEGRIA CHORALE	Chantal	PIGNET-ZOTOFF	Présidente	27 chemin des Cornets	69700	GIVORS	06.45.69.61.98
AMICALE SAPEURS POMPIERS	Eric	ROMANO	Responsable	199, chemin de la Champine	69440	TALUYERS	04.78.48.52.47
AMICALE BOULES	Robert	MAS	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.48.22.46
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	Bernard	BERGERON	Président	Route des Fontaines	69440	TALUYERS	04.78.48.20.58
ARTS SCENIQUES ET VIEILLES BRETelles	Bruno	SICARD	Présidente	133 E rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.20.60
ASSOCIATION MUSICALE	Christiane	ROUAND	Président	350 Rue de la Mairie	69440	TALUYERS	04.26.00.68.03
ASSOCIATION PAROISSIALE	Jean-Jacques	PREBET	Présidente	85 montée de l'Eglise	69440	TALUYERS	
BIBLIOTHEQUE Municipale	Brigitte	LOUSTE	Président	14, Place de la Bascule	69440	TALUYERS	04.78.48.20.85
BIEN VIVRE A TALUYERS	Eugène	BRESSON	Présidente	Route de Berthoud	69440	TALUYERS	04.78.48.70.58
CHRYSALE DES ARTS	Géraldine	ALLEMAND	Présidente	Allée des Jardins	69440	TALUYERS	06 12 02 12 63
CLUB DE L'AMITIE	Madeleine	JULLIAN	Présidente	Prapin	69440	TALUYERS	04.78.48.70.52
CLUB DES COTEAUX	Nicole	CROZIER	Président	386 Route de Grand Bois	69440	TALUYERS	04.78.48.20.46
COMITE des FETES	Raphaël	CHOLLET	Président	270 Rue Saint Marc	69940	TALUYERS	04.78.48.78.19
ECOLE DE JUDO	Philippe	PFLIEGER	Président	774 Montée de Sourzy	69440	MONTAGNY	04.78.73.93.58
GENERATION RALLYE	Chrystel	PONS	Présidente	1165 Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.85.60.82.77
HARMONIE Taluyers-Orliénas	Christine	ANDRE	Présidente	120, chemin de la Bonnette "Jaloussieu"	69530	ORLIENAS	04.78.05.50.67
IDEALE DS Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Responsable	Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.17.25.77.77
JEUX'PLANCHES	Bernard	DESMEURES	Président	253 Chemin du Moncey	69440	St LAURENT d'AGNY	04.78.48.25.01
L'ATELIER PASSION	Yvette	SCHMITT	Responsable	49 route du Bâtard	69440	TALUYERS	04.78.48.24.47
LES VIGNERONS	Alain	PRAT	Président	Les Barrotières	69440	ST ANDEOL LE CHATEAU	04.78.81.29.96
MOTO CLUB DES CINQ	Dominique	LAUGIER	Président	RESTAURANT CHEZ DOM les 7 chemins 19 route de Lyon	69700	ORLIENAS	06.15.69.93.33
OFFICE DE TOURISME	Lucette	VERPILLIEUX	Présidente	Place de la Bascule	69440	TALUYERS	
OFFICE DE TOURISME	Marie-	MARET	Président	40 route du Bâtard	69440	TALUYERS	04.78.48.26.56
OFFICE DE TOURISME	Jean-Paul	CHEVAL	Présidente	70 Rue du Pensionnat	69440	TALUYERS	04.78.4874.53
PARENT D'ELEVES (F.C.P.E.)	Cécile	ROUCARD	Correspondante		69440	TALUYERS	04.78.48.73.34
PATRIMOINE DU RHONE	Pierrette	BERGER-PERRIN	Correspondant	175 rue de la Guette	69440	TALUYERS	04.78.48.74.43
PATRIMOINE DU RHONE	Gérard	CHOLLET	Présidente	76 rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04.78.48.27.30
PRIEURITES TALUSIENNES	Hélène	Le LAY	Président	Rue de la Chabaudière	69440	TALUYERS	04.78.48.73.47
S.C.L. Comité de Taluyers	Jean-Marc	DUSSARDIER	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.19.34.19

Taluyers tout simplement

SAUT A L'EAU	Daniel	DAUDÉ	Président	Maison des associations Rue Boiron	69440	MORNANT	
SIXTINE OBJECTIF GALIPETTE	Christian	VAN DEN BROECK	Président		69440		06 85 94 93 69
SOCIETE de CHASSE	Marc	GOURDON	Présidente	Rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04 78 48 77 95
SOU des ECOLES	Maryline	REVEL	Représentante	210 Rue la Grange	69440	TALUYERS	06 28 84 54 10
TAL'LA FORME	Carole	COACHE	Représentante	182 rue de la Charrière	69440	TALUYERS	06.60.27.55.76
TALUS'ARTS	Sheila	GAILLARD	Représentant	230 rte de St Laurent d'Agnly	69440	TALUYERS	06.13.68.36.64
TALUSATIS	Aline	FILLIOL	Présidente	210E Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	04.78.48.21.45
TALUSATIS	Juliette	DUBROUILLET	Présidente	6 rue Diot	69440	BRIGNAIS	06.98.87.60.14
TENNIS CLUB	Laurent	GOUTTENOIRE		Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	06.98.84.63.12
U.S.T.L.M.O	Alain	JABOUYNA	Présidente	449 A rue du Clair	69530	ST LAURENT D'AGNY	06 36 46 00 28
UNIVERSITE VILLAGEOISE	Patrice	BRUYERE	Président	220 rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.22.27
Venture Club Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Président	Chemin de Sagris	69530	TALUYERS	
YATAGARASU	Yoann	VARENNE	Président	25 rue des Rivoirelles	69440	TALUYERS	04.78.48.22.27
Syndicat agricole (C.U.M.A.)	Michel	CROZIER	Responsable	625 Route de Grand Bois	69440	TALUYERS	04.78.48.29.42



Si proche et tellement complice

Ouvert

Lundi – Mardi – jeudi – Vendredi

7h30/13h 15h30/19h

Mercredi – Samedi

7h30/13h

Dimanche 8h/13h

Place de la Bascule 69 440 TALUYERS

Tél . 04 78 48 20 78

PEPINIERES

Laurent CHAZOTTIER

Arbres et Arbustes d'ornement

Espèces fruitières • Rosiers



415 chemin de la Lorende

69440 SAINT-LAURENT D'AGNY

Tél. 04 78 48 72 67

Fax 04 78 48 79 33

Vente aux particuliers



Infos pratiques

Mairie

160, rue de la Mairie
Tél. 04 78 48 73 17
Fax. 04 78 48 24 12
Mail : mairie@taluyers.com

Horaires d'ouverture

Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h et 16h-18h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h et 16h-18h
Vendredi	9h-12h et 14h-17h
Samedi	9h-12h

Permanences

Le Maire et ses Adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

Navette

Une navette le vendredi une fois par
quinzaine pour Mornant. Service Gratuit.
Départ 9h30, Retour 11h30 devant la Mairie.

Vendredi 9 et 23 Janvier
Vendredi 6 et 20 Février
Vendredi 6 et 20 Mars
Vendredi 3 et 17 Avril
Vendredi 1 - 15 et 29 Mai

Santé

Docteurs

BRUYAS BERTHOLON	04 78 48 20 04
OLIVIER	04 78 48 20 04
Médecin de garde	04 78 44 03 03

Kinésithérapeute

Kevin ESTRUCH	09 81 96 33 42
---------------	----------------

Infirmiers

Éric PATENAY	06 83 85 59 80
Nathalie FORISSIER	06 48 64 68 33

Cabinet infirmiers

du cabinet médical Talusien

Adeline DURAND	
Christelle CHOITEL-GRATALOUP	04 78 57 92 09

Sage-femme

Catherine MITTON	06 16 86 31 81
------------------	----------------

Osteopathe

Jérôme REURE	06 79 29 56 99
--------------	----------------

Ecoles

Route de Berthoud

Ecole MATERNELLE 04.78.48.26.95

Mme LAROCHE

Ecole ELEMENTAIRE 04.78.48.75.47

Mme LOPEZ

RESTAURANT SCOLAIRE

et GARDERIE PERISCOLAIRE

Maryline GOUTAGNY **07 76 87 78 26**

Agence postale

Place de la Bascule 04.78.48.12.45

Lundi	Mardi	Mercredi
15h à 18h	15h à 18h	15h à 18h
Jeudi	Vendredi	Samedi
15h à 18h	15h à 18h	9h à 12h

Bibliothèque

Tél : 04.78.48.74.85

<http://bibliothequetaluyers.free.fr>

le 1er mardi de chaque mois ouverture en
nocturne de 20h à 22h

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
15h45 à 18h	15h00 à 17h	15h45 à 18h	10h à 12h

Urgences

Pompiers 18

SAMU 15

Centre anti poison 04 72 11 69 11

Gendarmerie de Mornant
04 78 44 00 64 ou 17

Allo Enfance Maltraitée
(numéro appel gratuit 24/24h) 119

Allo Violences Conjugales 3919

Urgence gaz 0810 224 000

Marché

Place de la Bascule :
Mercredi matin et vendredi matin

Culte

Messe tous les 1er et 3ème
dimanches du mois

Etat civil 2014

Naissances

DA ROCHA	Erwan	29/12/2013
GUERIDON PREBET	Marin	10/01/2014
GINEYS	Joanne	22/02/2014
COLSON	Cléore	01/03/2014
VERGNOL	Tais	23/03/2014
PENEAU NEHACHE	Thiméo	25/03/2014
GAUMOND	Lenny	05/04/2014
KUKOVICIC	Soren	07/04/2014
BOUQUIN	Léna	12/04/2014
RUF	Callie	22/04/2014
PETIT FERREIRA	Kendji	24/04/2014
POIRIER	Lyam	08/05/2014
ARTHOD	Rose	11/05/2014
GASSE	Alban	26/05/2014
BELLUT	Nolan	06/06/2014
MARGOTTAT	Maïly	07/06/2014
LAURENCIN	Lucas	11/06/2014
MICHEL	Hugo	11/06/2014
MOIZIARD	Arnaud	28/06/2014
CAMPOS	Morgane	08/07/2014
DE FREITAS	Lily-Rose	12/07/2014
TOILLION	Noïa	21/07/2014
MALANDRAN	Lison	26/07/2014
PREBET	Léane	10/09/2014
CHEFNEUX	Nino	25/09/2014
VIGNERONT	Noémie	06/10/2014
PHILIBERT	Abel	10/10/2014
GALLAND	Andréa	23/11/2014

Décès

MARTINIERE Francine, Claudia	ép. DELORME	16/01/2014
DEBERNARD Louise	ép. ALLEMAND	17/01/2014
PAREY Fernande Alice	ép. VERNER	25/01/2014
VERMOREL Marguerite Antoinette	ép. CHAMPETI-NAUD	28/01/2014
CARRA Marie Antoinette	ép. BOUTEILLE	29/01/2014
ROSSET Lucien Louis		29/01/2014
ROCCA Anna Irma	ép. BRILLAT	01/02/2014
MURE Alice	ép. AUBERT	06/02/2014
BESSON Adrienne Paulette	ép. BONNET	07/03/2014
THOLIN Suzanne Marie		21/03/2014
CARLET Marie-Louise	ép. BONNAT	02/04/2014
HILAIRE Augusta Nathalie	ép. PELISSIER	06/04/2014
CUDIZ Annabile	ép. CREMESE	12/04/2014
CROZET Héliane Josette	ép. BOMBRUN	13/04/2014
FERAT Andrée Louise Jeanne	ép. GINON	15/04/2014
PLOMBAUD Antonia Henriette	ép. THEVENOT	28/04/2014
TRUPIER Georgette Christiane	ép. CHABERT	17/05/2014
PERRIN Lydie Elisabeth	ép. FERNANDEZ	25/05/2014
PALLUY Claudette Francia	ép. THEVENET	24/05/2014
CHOSSY Marguerite Marie Pierrette	ép. PEILLON	02/06/2014
DOUCET Antoinette Madeleine	ép. AGUERA	12/06/2014
SAUTEL Aimée Odette	ép. OZIOL	03/07/2014
BERGER Bernadette Marie Louise	ép. BONTUS	06/07/2014
CHALZE Marie-Thérèse	ép. CAMPANT	12/07/2014
ROUEL Marie Joséphine	ép. TRINIOL	15/07/2014
RATTON Jean Baptiste		29/07/2014
DE DONNA Marie- Jeanine	ép. DE DONA	07/08/2014
BILLARD Honorine Ermance	ép. ZIELINSKI	10/09/2014
GYMENT Eliane Henriette	ép. CHAMBON	27/10/2014
BLIN Thérèse	ép. MATHIEU	13/11/2014
QUILLON Henri Jacques		16/11/2014
MARTIN-CALLE Jeannine Marie-Louise	ép. MEUNIER	10/12/2014

Mariages

SERRAILLE Matthieu	EZNACK Julie	18/04/2014	JAAFARI Abdelélah	ABARI Siham	07/06/2014
CHAPUIS Frédéric	CHANEL Isabelle	26/04/2014	MALANDRIN Pierre	RULLIAT Sophie	14/06/2014
OLIVEIRA PERREIRA Franclim	STEINER Nadine	31/05/2014	FISCHER Steve	SALLE Gisèle	16/08/2014
TORRES Cédric	MANCINI Katia	31/05/2014	VERPILLIEUX Guillaume	MORETTI Laura	30/08/2014
			CHALON Franck	CROZIER Myriam	04/10/2014
			CHARVOLIN Rémi	BRESSON Sophie	11/10/2014



> site internet
www.taluyers.fr

Merci à Blandine, Odile et Loïc pour leurs photos.